

# Votre projet d'assainissement agricole

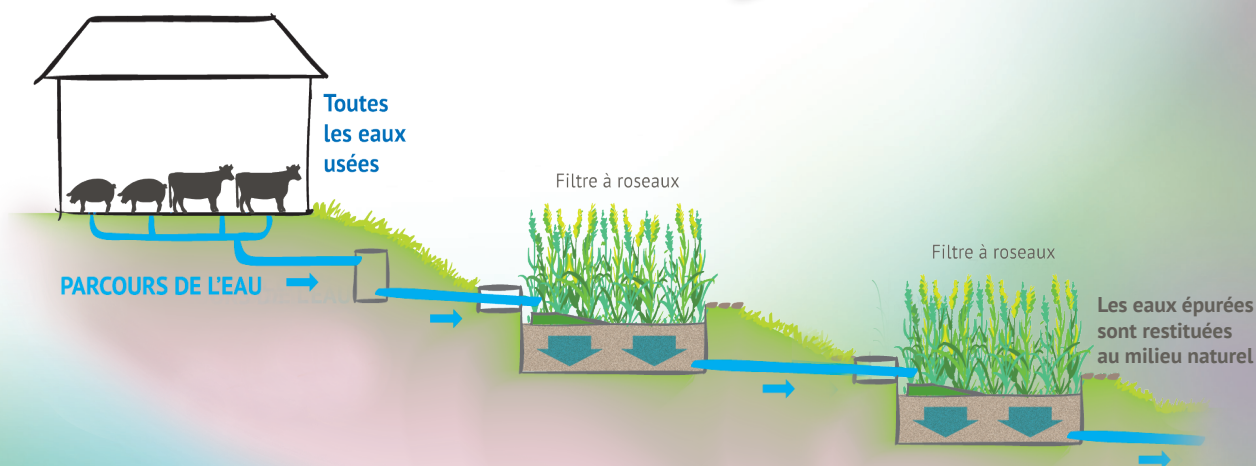
Votre exploitation nécessite un système d'assainissement **spécifique**, associé à votre habitation ?

Les exploitations agricoles et agro-alimentaires (élevage, transformation...) génèrent des effluents dont les volumes et la composition varient fortement au cours d'une année. Elles produisent souvent des boues qui doivent également être gérées par l'exploitant. Pour ces effluents, un assainissement robuste est essentiel : un système à la fois simple et naturel, et ne nécessitant que peu d'entretien.

Autre critère primordial : la performance. Les niveaux de rejet doivent être constants et conformes à la réglementation à laquelle est soumise l'activité (réglementation ICPE, directives nitrates, RSD...)

Autre particularité pour les petites exploitations agricoles : le dispositif de traitement doit parfois traiter conjointement les eaux usées domestiques de la maison et les effluents agricoles de l'exploitation, pour des raisons économiques et foncières.

C'est là que la force d'un réseau professionnel permet d'apporter des solutions sur-mesure.



## Notre métier

Chaque bureau d'études Aquatiris fournit un accompagnement local à ses clients : fort de sa connaissance du territoire, de l'expérience d'un réseau de 200 professionnels, et d'un pôle R&D interne sur les effluents agricoles et agroalimentaires, il intervient de la conception jusqu'au chantier, et en appui pour l'entretien et l'exploitation.

Les filtres plantés ont fait l'objet de nombreuses études et offrent la possibilité de co-traiter les effluents et les boues associées. Il s'agit d'un système reconnu par les Agences de l'Eau et par les Ministères (Agriculture et Environnement), en ce qui concerne le traitement des effluents d'élevage peu chargés (Institut de l'Elevage).

